**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 41 (1912)

Heft: 2

**Artikel:** Les aptitudes physiques de nos recrutables

Autor: Brasey, Alfred

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1039582

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

chaleureusement; mais le petit encouragé par mes compliments, se mit à rire et à crier : « Scrivo! Dio scrivo! » (J'écris, je puis écrire), et il se mit à tracer des mots sur une feuille de papier : main, cheminée, chaise, plume, etc...

Tandis qu'il faisait cela, d'autres enfants du même âge accoururent pour le regarder faire. Quelques-uns qui, jus-que-là, n'avaient jamais tenu un crayon, tremblant d'émotion, se mirent à crier : « Donnez-moi de la craie! Moi aussi je puis écrire! » Et ils se mirent à écrire de façon fort nette

les mêmes mots que leur petit camarade.

Eh bien! qu'en dites-vous, chers collègues? N'êtes-vous point émerveillés? Essayez, en la développant, en l'amplifiant cette méthode originale et vous aurez sans doute gravi un échelon de plus sur la longue échelle de votre perfectionnement professionnel. Et ce sera tout profit pour les générations que vous élevez. Il est vrai, toutefois, que d'après ce nouveau système la pensée, la volonté seront mises au rancart comme vieilleries inutiles. Question de détail, diront les matérialistes, car l'homme deviendra une vraie machine, c'est-à-dire quelque chose de mieux que ce qu'est aujourd'hui la bonne moitié du genre humain. Une machine ne travaille-t-elle pas avec célérité, docilité, exactitude, avec savoir-faire et avec une perfection sans rivale. De plus, une machine ne s'enivre, ni ne jure; elle ne connaît ni la grêve, ni le sabotage, ni les lundis bleus. A notre époque où tant d'hommes sont méchants et pervers, ne faut-il pas se réjouir de voir les protagonistes de l'auto-éducation chercher à les transformer en machines plus intelligentes, plus souples plus adroites? Ce sera toujours un succès.

Marcellin Berset.

# Les aptitudes physiques de nos recrutables.

C'est peut-être une constatation pénible à faire, mais réelle, que notre peuple fribourgeois se distingue de celui de la plupart des cantons romands par une tenue défectueuse, une démarche lourde, on dirait mal assurée; et ce qui est malheureux, c'est que, très souvent, ce manque d'aptitude physique constaté chez nous suffit à des esprits mal intentionnés, à des adversaires pour conclure sans autre à notre

infériorité intellectuelle. N'est-ce pas là le jugement si souvent entendu dans les réunions de gens hostiles à la foi religieuse, trop facilement portés à la généralisation! Ce n'est d'ailleurs pas la peine de s'attarder à réfuter de pareilles insinuations.

Le manque d'aptitude physique de notre peuple tient à plusieurs facteurs dont, la plupart du temps, il ne nous appartient pas d'en modifier les dispositions. Citons parmi ces causes, le genre de vie de nos populations, le manque d'initiative du type fribourgeois, ses occupations, l'enseignement autrefois insuffisant de la gymnastique dans nos écoles.

Notre peuple est essentiellement voué aux pénibles travaux agricoles, à la culture de la terre; le 23 % seulement de notre population habite les villes, et là encore, l'élément campagnard y est souvent bien représenté. Il est hors de doute, pour l'avoir constaté à chaque instant, que l'homme des champs est moins agile, moins élégant et marche avec moins de souplesse que le citadin. De par l'hérédité et ses occupations, livré chaque jour qu'il l'est à l'effort physique très intense, le paysan éprouve moins que tout autre le besoin de se donner du mouvement, de faire de la gymnastique. Presque toujours, il n'aspire, ses travaux terminés, qu'au repos.

Le défaut qui caractérise la faiblesse du caractère du peuple fribourgeois, le manque d'initiative, joint à certains préjugés qui ont encore cours dans le domaine de l'éducation physique, exerce une funeste influence et retient nos jeunes gens dans l'ornière de la vieille routine.

Autrefois, l'enseignement de la gymnastique, là encore où il était donné, se bornait à un minimum d'exercices insuffisants pour combattre les mauvaises attitudes et donner à l'enfant un peu de souplesse et de virilité.

L'immixtion des autorités cantonales et fédérales dans la question de cet enseignement à l'école primaire a été certainement un bien : celles-là en exigeant un examen annuel de la gymnastique dans les écoles primaires et secondaires du canton, celles-ci en introduisant dans toute l'étendue de la Confédération l'examen des capacités physiques de nos recrutables avec l'inscription des notes dans le livret de service.

Mais hélas! pour notre canton, et c'est aussi le cas pour beaucoup d'autres, jusqu'ici les résultats obtenus sont bien faibles chez la généralité des recrutables.

Rappelons en passant l'échelle de taxation pour les trois épreuves obligatoires :

1º Lever d'un haltère de 17 kg. (m. gauche et droite 4 levers chacune).

Avouons que ces exigences ne visent pas à l'impossible pour la majorité de nos jeunes gens, s'ils y étaient sérieusement préparés par un entraînement suffisant.

Là encore, nous ne les stimulons pas assez en faisant appel à leur amour-propre. Dans chacun des huit arrondissements scolaires, les jeunes gens — recrutables de 1911 — qui ont obtenu la meilleure note pour les trois épreuves exigées ne comptent pas par dizaine, exception à faire peutêtre pour l'arrondissement Fribourg-ville où les jeunes gens ont plus d'occasion de se développer physiquement dans les divers clubs sportifs.

Le Département militaire fédéral, en rendant cet examen obligatoire, a eu pour but d'astreindre nos jeunes gens à l'exercice physique et leur permettre ainsi, souvent à leur insu, de contribuer au maintien d'une santé robuste. Bien sûr, il est impossible de ne pas y voir avant tout l'idée de la préparation au service militaire, mais combien de nos recrutables ne seront jamais soldats!

Le seul moyen efficace de rendre nos jeunes gens plus aptes à subir ces épreuves, c'est la pratique de ces exercices commencée dès la première année du cours de perfectionnement et même pendant la dernière année de l'école primaire.

Quant au temps peu considérable employé à cet effet, on ne saurait nous dire que cela porte préjudice aux autres branches du programme. Au contraire, nous estimons que c'est là quelques minutes bien employées; après un travail d'esprit intense qu'exigent une rédaction ou un exercice de calcul, l'élève éprouvera toujours beaucoup de plaisir à s'adonner à ces exercices décongestionnants et il sera tout dispos pour reprendre son travail.

Généralement, voilà ce qui s'est fait jusqu'à présent : ces exercices n'étaient pratiqués ou, pour dire plus juste, « essayés » qu'à l'époque du cours préparatoire au recrutement. Pourquoi alors s'étonner des résultats obtenus!

Initiés depuis l'école primaire à lever l'haltère, au saut et à la course, nos jeunes gens affronteraient sans crainte ces épreuves.

Nous allons même plus loin en émettant le vœu — se réalisera-t-il un jour? — que Messieurs nos Inspecteurs scolaires fassent subir ces épreuves physiques aux recrutables de l'année courante du moins, lors des examens qui ont lieu au printemps après la clôture des cours d'hiver.

Des progrès dans ce domaine, nous pouvons les réaliser; ce jour que nous désirerions être prochain, nous aurions encore une fois la preuve qu'en pays fribourgeois on sait se montrer à la hauteur de toutes les nouvelles exigences scolaires.

Alfred Brasey.

000

# Problèmes de calcul donnés aux examens des recrues en automne 1911.

# II. Calcul oral (suite).

### XIme Série.

- 4. Avec un billet de banque de 100 fr. j'ai payé une note de 82 fr. Que me reste-t-il? Rép. 18 fr.
  - 3. Que valent 12 chaises à 4 fr. 50 cent. pièce? Rép. 54 fr.
- 2. Il y a 10 ans, une localité comptait 2400 habitants; depuis, le nombre a augmenté du 12 %. Combien d'habitants compte-t-elle maintenant? Rép. 2688 hab.
- 1. Quel est le poids d'une plaque de fonte de 1 m² de surface et 4 cm. d'épaisseur, le dm³. pesant 7 1/4 kg.? Rép. 290 kg.

## XIIme Série.

4. Combien coûtent 4 kilos de fromage à 2 fr. 40 cent. le kilo? — Rép. 9 fr. 60 centimes.